



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER LOUVRE-OPÉRA

Réunion du 16 octobre 2023

Présents: Marie BERTIN, Philippe BRAGHINI, Jean-Marc CHASTEL, Stéphane COCHET, Hélène DE BARMON, Jean-François DELCAIRE, Claude GARREC (Association de Sauvegarde du square Louvois, de sa fontaine et de ses alentours), Élise GAS, Véronique GOUPY, Michèle HAEGY, Samira HERBAL, Thibault HOMO, Patrick KERAVEC, Corentin LAFI, Stéphane LEULLIER, Marie-Christine MALECOT, Agnès MARCONNET, Julien MIGEON, Augustin MINE, Anne MIZON (Association de Sauvegarde du square Louvois, de sa fontaine et de ses alentours), Sophie POULAIN, Laurence ROUCOULY (association de Défense des Arcades Rivoli, ADAR), Florence SUHARD, Jérôme THELOHAND, Patrice TIJOUX, Monique TISSOT, Pierre-Alain WANTEN, Lydia ZYLBERSCHLAG, Adama ZOUNGRANA

Auditeurs : Yvette MAUGARD, Aurélien VERON,

Excusés: Helen Anne BEILBY-ORRIN, Christophe DEVILLE, Agathe FAURE, Jean-François LEGOUX, Claudine MASSE, Olivier MASSONNAT, Martine NOTHERN, John Michael ORRIN, Fernand DE OLIVEIRA, Laurent WEIL

Mairie: Amina BOURI, élue référente, Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordination des Conseils de quartier

En introduction de la réunion Hélène DE BARMON propose aux personnes venant pour la première fois en réunion de Conseil de quartier de se présenter en quelques mots.

Hélène DE BARMON donne ensuite la parole à Amina BOURI afin qu'elle réponde aux questions posées lors de la réunion précédente.

Réponses aux questions posées lors de la précédente séance

La Mairie de Paris Centre a-t-elle mis en place des collectes pour le Maroc ou en relaie-t-elle ?

Immédiatement après les événements tragiques survenus au Maroc, la Ville de Paris s'est engagée à verser 500 000€ à l'Association internationale des maires francophones afin que celle-ci puisse venir en aide aux régions sinistrées et à leurs habitants (annonce en Conseil de Paris d'octobre 2023). En complément de cette aide exceptionnelle, la Ville de Paris invite tous les Parisiens qui souhaitent participer à l'acheminement d'une aide d'urgence à la population marocaine à faire un don aux associations et organisations humanitaires, en les listant notamment sur paris.fr: [Séisme au Maroc : la Ville de Paris fait un don de - Ville de Paris](#).

L'antenne de l'annexe du Centre Paris Anim' Ruth Bader Ginsburg, 32 place du marché Saint Honoré, est en très mauvais état et le Centre ne sait pas à qui s'adresser pour la faire changer.

Le Centre Paris Anim' doit s'adresser à la DJS en central qui pourra nous remonter les besoins en travaux afin que la Mairie d'arrondissement arbitre une éventuelle opération de travaux.

Le Conseil de quartier souhaite savoir si les tuk-tuks ont besoin d'une autorisation pour exercer leur activité et souhaiterait savoir s'ils sont limités en termes de gabarit car beaucoup utilisent les pistes cyclables et posent donc des difficultés pour les croisements et dépassements ?

Le développement du transport de personnes par tricycles (tuk-tuk) connaît, depuis 3 ans, un essor important avec une présence estimée à 500 véhicules se répartissant aux abords des principaux sites touristiques de la capitale. Contrairement aux autres modes de transport de personnes, cette activité n'est aujourd'hui pas encadrée de façon précise sur le plan législatif ou réglementaire.

En revanche, les plaintes et doléances sont multiples et portent sur les contestations de tarification des déplacements, l'usage de radio générant des nuisances sonores mais surtout, sur la gêne et les dangers résultant de la circulation sur les voies particulièrement denses de la capitale ou des voies réservées aux transports urbains.

Dans ce contexte, le Préfet de Police a, en premier lieu, lancé une politique de contrôle des engins par les services de police relatifs à la vérification de leur conformité et au respect de l'arrêté du 23 juin 2015 portant interdiction de stationner aux abords des principaux sites touristiques de Paris.

Une habitante demande si le GIE peut louer des locaux à des médecins ou à des activités libérales ?
Un habitant demande quelle est la définition d'un commerce de proximité ?

Il est possible de louer des locaux à ces fins. Par exemple, dans l'ancien local de la Poste, rue des Deux-Ponts, un cabinet de médecins a été installé, il s'agit bien d'un local bailleur social commercialisé par le GIE Paris Commerces. Il est également possible d'installer des activités libérales, comme par exemple cela a déjà été le cas avec des cabinets d'architectes.

Définition d'un commerce de proximité: commerces de quotidienneté, dans lesquels le consommateur se rend fréquemment, voire quotidiennement ; qui apporte quelque chose au quartier et aux habitants, et ne s'adresse pas qu'aux touristes ; qui répond aux besoins de première nécessité (alimentaires, santé, services...).

Hélène DE BARMON explique qu'elle a de nouveau reçu des photos de déchets autour du Trilib' de la rue du Bouloi. Elle ajoute que ce n'est pas la même personne que celle qui a soulevé les difficultés que posait ce Trilib'. Le Conseil de quartier souhaite que la Mairie réétudie la possibilité de déplacer ce Trilib' en raison des problèmes qu'il génère.

Amina BOURI propose d'organiser une déambulation avec les services afin de trouver un emplacement qui soit plus adéquat pour ce Trilib' et d'identifier les emplacements nécessitant d'installer des poubelles.

Le Conseil de quartier demande pourquoi le toboggan du square Louvois est condamné et quand il sera remis en fonctionnement.

Le prestataire a indiqué avoir actuellement des problématiques de stock concernant les dalles manquantes, la Mairie reste néanmoins vigilante quant à la date de livraison et de pose.

Une habitante précise que les enfants escaladent le toboggan tout de même.

Le Conseil de quartier demande ce qui est prévu dans le quartier Louvre-Opéra en matière de nettoyage de tags sur les rideaux métalliques sachant que de nombreux signalement DMR les répertorient.

À Paris Centre, des actions renforcées ont été mises en place en ce qui concerne le traitement des tags et graffitis. Depuis 2020, plus de 79.000 opérations de suppression de tags et graffitis ont été mises en place. S'agissant du traitement des rideaux métalliques des commerçants, des opérations d'envergure ont été réalisées sur les rues du Temple et Pont Aux Choux dernièrement. Le Conseil de quartier souhaite connaître les prochaines opérations de nettoyage des tags sur rideaux métalliques dans le quartier Louvre Opéra.

Le CQ souhaite alerter la Mairie sur les difficultés de circulation piétonne aux abords du chantier du Louvre des antiquaires. Il est devenu compliqué de traverser notamment pour les personnes avec des poussettes.

La Mairie remercie le Conseil de quartier pour ce signalement qu'elle transfère à la Société Foncière Lyonnaise (SFL) qui gère les travaux privés du Louvre Saint-Honoré afin qu'ils adaptent leur emprise. Les Conseillers de quartier sont invités à également les saisir directement (contact: +33 (0)1 42 97 27 00 ; sfl@fonciere-lyonnaise.com)

Un habitant demande si la Zone à trafic limité était bien reportée et mise en place après les Jeux Olympique ?

La ZTL sera en effet mise en place après les JOP sur demande de la Préfecture de Police, les annonces seront faites prochainement.

Une habitante demande s'il est possible d'ajouter des arbres place Colette car dans les périodes de canicule, cette place est particulièrement chaude.

Dans le cadre du deuxième quartier Embellir dont la concertation a eu lieu avant l'été, une réunion publique de restitution sera organisée après les vacances de la Toussaint à l'occasion de laquelle les potentiels de végétalisation des voies et places du quartier étudiés seront présentés. Au-delà des contraintes de réseau, la place Colette très patrimoniale nécessite l'accord des ABF pour toute modification.

Rue de Richelieu : Le Conseil de quartier demande s'il serait possible de faire l'impasse sur le contre sens cyclable afin de permettre d'agrandir également le trottoir pair.

Une habitante demande s'il était possible que faire un sol clair pour limiter les remontés de chaleur ?

Le revêtement du trottoir impair, qui sera élargi, sera repris en dalles gris clair, permettant ainsi de limiter les îlots de chaleur, et une vingtaine d'arbres seront plantés sur tout le linéaire.

Au sujet du contre-sens cyclable, il existe une obligation réglementaire de le prévoir en zone 30, sauf en cas de dérogation quand la configuration le rend impossible. Mais la réglementation ne prévoit cette exception qu'en présence d'un aménagement existant mais non lorsqu'il s'agit d'un aménagement neuf. La loi LAURE prévoit également que toute rénovation de chaussée doit inclure un itinéraire cyclable.

Propreté : Le Conseil de quartier souhaiterait savoir de quel type de matériel la DPE a fait l'acquisition dans le cadre du projet du budget participatif 2021 « Renforcer les moyens d'action en faveur de la propreté » ?

Grâce à ce projet, la DPE a fait l'acquisition de 15 abris bacs qui ont été achetés pour la somme de 13 780€, et de vélos électriques pour la somme de 80 000€ afin de mettre en place une maintenance et collecte des poubelles de rue en vélo électrique sur les berges. 140 000€ sont destinés à l'achat de smartphones pour accompagner le travail des agents de la propreté. L'acquisition de ce parc téléphonique est idéalement prévue d'ici la fin de l'année. L'achat de véhicules de nettoyage est également prévu dans ce projet, À ce stade, compte tenu des difficultés pour stocker ce type de véhicules contenant des bouteilles propane qui ont pour but de chauffer l'eau utilisée lors des nettoyages, il a été décidé, pour le moment, de ne pas poursuivre les achats de ce type de machines, du moins tant qu'une solution d'entreposage n'est pas envisageable.

Livraisons dans les hôtels : Quid d'une fin de l'expérimentation des livraisons de nuit dans les hôtels entre minuit et 2h du matin, avec des nuisances significatives pour les riverains (exemple rue Favart et rue de Marivaux) ?

La Mairie va prendre contact avec la DVD, la DAE et l'Hôtel pour recueillir des détails sur cette expérimentation, afin de pouvoir décider de son avenir.

Les habitants précisent qu'il faudrait que les riverains soient également consultés avant de décider des suites de l'expérimentation.

Présence d'un entrepôt de mobilier urbain quai des Tuileries : Une conseillère signale que depuis au moins un an, du mobilier urbain (panneaux de signalisation, etc.) est installé le long des Tuileries côté Seine et côté Louvre et demande si sa suppression ne pourrait pas être envisagée.

Une emprise de stockage est en effet installée à cet endroit, elle est indispensable pour le bailleur de travaux SNTTP pour les travaux du secteur. La Mairie est consciente des difficultés de circulation que cela pose mais un autre emplacement ne ferait que reporter les difficultés ailleurs dans le secteur. À ce stade, il n'y a pas de meilleur emplacement qui ait été identifié. Le Conseil de quartier est invité à faire des propositions s'il en a.

Dégradation du service Velib' : Usure des vélos, défaillance du système d'accrochage, pas de création de stations et absence de transferts de vélo entre stations = engorgement aux horaires de bureau qui rend impossible la prise d'un vélo pour un trajet A/R en journée. Quels sont les moyens d'action ? Comment le service Velib' se prépare-t-il aux JO 2024 ?

La Mairie de Paris centre n'a pas la gestion des Vélib', ils sont gérés par Smovengo qui est l'opérateur de Vélib' métropole. Ces difficultés, bien connues au cabinet de l'adjoint aux mobilités de la Maire de Paris, ont été remontées afin qu'un RDV puisse être monté et des solutions proposées.

Commerces : Il est expliqué que de nombreux commerces du quartier climatisent leur local en maintenant les portes ouvertes ce qui crée des pertes énergétiques importantes d'autant que la climatisation rejette de l'air chaud dans la rue

C'est désormais interdit de climatiser avec portes ouvertes, les Conseillers de quartier peuvent faire des signalements DMR. La Police Municipale passe souvent et de nombreuses verbalisations à ce sujet ont déjà eu lieu.

Le Conseil de quartier demande un zoom sur Paris Centre suite à l'étude de l'APUR sur les commerces.

Une réunion publique aura lieu à ce sujet en décembre 2023. La date sera transmise au Conseil de quartier quand elle aura été fixée.

Parking SAGS place de la Bourse

Il y aura bien des tarifs pour les résidents, ceux-ci sont détaillés sur le site internet du gestionnaire : <https://www.sags.fr/parking-paris/paris-bourse.html>. Amina BOURI invite les conseillers de quartier à consulter le site.

Fontaine Louvois :

La Mairie a échangé avec le cabinet de Karen TAÏEB, Adjointe à la Maire de Paris chargée du patrimoine, de l'histoire de Paris et des relations avec les cultes sur ce sujet en juillet. L'opération de vigilance a été mise en place depuis juillet, à la demande de la Mairie de Paris Centre, par les services de la Conservation des Œuvres d'arts Civiles et Religieuses de la Direction des Affaires Culturelles pour qu'une attention particulière soit faite à cette demande. Les programmations d'interventions pourront reprendre une fois que le nouveau marché de restauration des sculptures aura été notifié au cours de l'automne.

Square Louvois : Le Conseil de quartier demande comment sont pris en compte les problèmes récurrents de propreté et de sécurité : épanchements d'urine à proximité des jeux d'enfants, rats, trafic de drogue.

Le secteur de la rue Louvois fait l'objet d'un nettoyage régulier du fait notamment de la présence de l'école à proximité. Une opération coordonnée de nettoyage approfondi est effectuée le lundi tous les

15 jours sur le secteur délimité par les rues de Richelieu, St Augustin, Marsollier et Petits Champs. Dans ce cadre-là, la rue de Louvois et le pourtour du square sont traités en balayage et lavage.

Dégradation de la peinture des grilles du square Louvois : Une conseillère signale que la peinture des grilles du square Louvois se dégradent et souhaiterait une intervention pour les remettre en état.

En effet, cette clôture est très dégradée, surtout côté rue Lulli. Il s'agit d'une clôture très ouvragée et sur un linéaire important. Une intervention de l'atelier de la DEVE ne suffirait pas. Les services de la DEVE ont sollicité un devis auprès d'une entreprise de serrurerie. La Mairie a demandé que cette réfection soit intégrée au plan de charge.

Immeuble du 73 rue de Richelieu :

Des discussions sont en cours depuis un an avec le promoteur propriétaire, IMMOBEL, au sujet de la programmation du projet de ce bâtiment. La Mairie a demandé 30% de logements dont 30% de logements sociaux, ce qui a été accepté. La programmation sera donc mixte : commerces en RDC, bureaux et logements en étages. Le projet fera l'objet d'un permis de construire. En attendant le dépôt et l'instruction du permis de construire, le promoteur va lancer un projet artistique d'occupation temporaire ; les conseils de quartier pourront être conviés à l'inauguration.

Le conseil de quartier souhaiterait connaître la date à laquelle le projet artistique d'occupation temporaire doit être lancé par le promoteur Immobil ?

Le projet a déjà été lancé et l'immeuble accueille déjà des événements ponctuels artistiques et des artistes en résidence. Des artistes et associations pourraient donc être accueillies jusqu'à mars/avril 2024. La Mairie invite le Conseil de quartier à partager cette information et soumettre des noms qui pourront être étudiés.

Trilib'

Hélène DE BARMON explique qu'il s'agit de bacs installés sur l'espace public pour que les habitants des immeubles ne disposant pas de bac jaune puissent trier leurs déchets. Certains posent des problèmes notamment celui de la rue du Bouloi (voir note jointe au compte-rendu de la réunion de juin 2023), celui de la rue Rameau (dépôts fréquents de caquettes et bidons d'huile aux abords du Trilib, rue Dalayrac (dépôts quasi permanents de cartons aux abords du Trilib) et celui de la rue Notre Dame des Victoires (constatation récemment de dépôts de bouteilles en verre tout autour du Trilib).

En conséquence, l'équipe d'animation souhaite connaître le ressenti des membres du Conseil de quartier au sujet de ces Trilib'. Il en existe 5 dans le quartier Louvre-Opéra : rue Gramont, rue Dalayrac, rue Notre Dame des Victoires, rue du Bouloi et rue Rameau. Elle ajoute que l'installation de ce type de dispositif allait être intensifiée et que la collecte des déchets alimentaires en pied d'immeuble allait cesser au profit de dispositifs d'apport volontaire similaires aux Trilibs existants.

Elle explique que la Mairie considère que les Trilib' sont un succès et qu'ils correspondent aux besoins des habitants. Plusieurs habitants ont la sensation qu'en réalité les Trilib' sont utilisés principalement par les restaurateurs du quartier. Un riverain du Trilib situé rue ND des Victoires répond qu'il ne dispose pas de bac à verre dans son immeuble et qu'il trouve le dispositif bien pratique. Il reconnaît cependant que certaines personnes viennent déposer des déchets alors qu'ils ne sont pas censés le faire. Il ne constate pas de nuisances sonores particulières.

Une habitante demande si l'expérimentation sur la collecte des déchets alimentaires qui est arrêtée dans le 2^e arrondissement l'est aussi dans les autres arrondissements qui l'avaient mise en place ?

Amina BOURI explique qu'effectivement la collecte des déchets alimentaires en pied d'immeubles va être arrêtée dans le 2^e. Des points d'apport volontaire vont cependant être mis en place un peu partout à Paris Centre notamment des bacs réservés aux déchets alimentaires sur les marchés. Les habitants estiment que les points d'apport volontaires nuiront à un tri efficace.

Une habitante demande si les commerçants paient une taxe sur les ordures ménagères majorée ? Un habitant demande quels sont les moyens humains, matériels et financiers mis à la disposition du quartier en matière de propreté ?

Hélène DE BARMON explique que la grande majorité des déchets proviennent des produits consommés en vente à emporter. Aurélien VERON ajoute que les établissements vendant des produits alimentaires à emporter bénéficient d'une TVA à 5,5% ce qui rend leurs prix plus attractifs sans inclure le coût de la pollution induite par leurs produits. Hélène de Barmon retient la proposition d'Amina BOURI de faire une déambulation autour du problème des Trilib' et des poubelles. Aurélien VERON explique aux membres du Conseil de quartier que, plus il y a de poubelles, plus la collecte par les services est compliquée, et à l'inverse moins il y en a, plus elles peuvent être collectées souvent, il faut donc trouver le bon équilibre.

G.P.O.

Hélène DE BARMON donne la parole à Laurence ROUCOULY qui représente le Conseil de quartier lors de ces réunions qui se tiennent régulièrement et réunissent différents acteurs du secteur, la police nationale et municipale, et des élus.

Laurence ROUCOULY explique qu'il y a un renouvellement au commissariat suite à des départs en retraite. Elle a expliqué sa déception de ne pas voir d'actions concrètes menées sur certaines des problématiques identifiées notamment au sujet des groupes qui jouent de la musique le samedi place Colette. Elle a également abordé le sujet du restaurant Siena situé place du Marché Saint Honoré et qui provoque des problèmes liés au stationnement anarchique en raison de son service de voiturier. Au sujet des nuisances sonores, la police administrative est intervenue à plusieurs reprises. Cependant, le commissariat n'a pas autorité pour demander à la police administrative quelles actions elle a menées. La police administrative serait également intervenue au Spoon avec des résultats satisfaisants. Elle a été informée des plaintes concernant l'établissement situé à l'angle des rues Grétry et Marivaux.

Stéphane LEULLIER rappelle qu'en appelant le 3975, on peut contacter la police nationale sur plusieurs priorités dont les nuisances sonores.

Laurence ROUCOULY a également signalé le café Joséphine place des Deux Ecus et a informé la police que le bistrot d'Edmond avait racheté la pizzeria mitoyenne et avait de nouveau installé une terrasse. Elle a appris par ailleurs que le bistrot Edmond s'est vu supprimer son autorisation de terrasse.

Elle a également signalé que les habitants constataient de plus en plus d'infractions au code de la route. Elle ajoute qu'à ce jour le code de la rue n'a pas encore été mis en place par la Ville de Paris.

Solidarité

Lydia ZYLBERSCHLAG rappelle que l'an dernier la commission a travaillé sur la mise en place de casiers solidaires qui n'ont pas encore été installés. Le chargé de projet pour Emmaüs Alternative était venu présenter le projet en réunion du Conseil de quartier. Les premiers casiers solidaires vont être installés prochainement au 15 rue Léopold Bellan. Elle explique ensuite que les différents Conseils de quartier ont mis en place une commission solidarité inter-quartiers. Cette commission a réfléchi à une solution de camion douche itinérant qui irait au-devant des personnes sans-abris afin de répondre à leurs besoins d'hygiène. Les membres ont donc rencontré l'association Depaul qui fait vivre des dispositifs similaires dans d'autres arrondissements. Il s'agit de proposer une prestation d'une quarantaine de minutes, permettant aux personnes à la rue de bénéficier de vêtements propres, d'un kit d'hygiène et d'un moment d'intimité.

Il est proposé à chaque Conseil de quartier de voter une dotation d'au moins 2.000€ pour amorcer le projet. Les conseils de quartier Halles-Beaubourg-Montorgueil et Temple-Enfants Rouges ont respectivement voté des dotations de 2.000€ et 8.264€.

Aurélien VERON demande combien de douches par jour ce dispositif permet. Un autre habitant demande s'il n'est pas moins cher d'élargir les horaires d'ouverture des bains-douches pour faciliter leur accès. Lydia ZYLBERSCHLAG répond que l'offre des bains douche n'est pas suffisante et que

certains publics, notamment les plus exclus, ne les fréquentent pas. Elle ajoute que Paris Centre a vu son nombre de SDF progresser de 16%.

La commission souhaiterait que l'association soit partie prenante dans la conception du projet afin de limiter le risque d'erreur.

Hélène DE BARMON rappelle que si le Conseil de quartier vote une dotation ce sera avant tout pour montrer son intérêt pour ce projet.

Le Conseil de quartier vote pour consacrer la totalité de son budget d'investissement au projet de camion douche.

Points divers

- Stéphane LEULLIER a participé à l'atelier sur les Jeux Olympiques à l'Hôtel de Ville en présence de Pierre RABADAN, adjoint à la Maire de Paris en charge des sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques et de la Seine. Cet atelier a permis d'obtenir un certain nombre de réponses à des questions que peuvent se poser les habitants. En conséquence, il estime qu'il faudrait mettre en place un groupe de travail afin de collecter toutes les informations disponibles sur les JOP. Hélène DE BARMON et Laurence ROUCOULY estiment qu'il faudrait également récolter les questions des conseillers de quartier sur le sujet. Aurélien VERON craint que par endroit les feux tricolores ne soient pas adaptés pour les flux de circulation concentrés auxquels ils vont devoir faire face. Hélène DE BARMON souhaiterait que le Conseil de quartier puisse avoir un interlocuteur sur ce sujet auprès de la Mairie à qui il serait possible de poser les questions que regroupera le groupe de travail.
- Stéphane LEULLIER a identifié un certain nombre de questions pour préparer l'organisation d'une réunion publique inter-conseils de quartier avec le GIE Paris Commerces :
 - o Quelles sont les missions du GIE Paris Commerces et ses liens avec la SEMAEST ?
 - o Qui peut contacter le GIE Paris Commerces et comment ?
 - o Qui sont ses partenaires ?
 - o Peut-il agir sur les commerces situés en pied d'immeuble hors commerces préemptés ?
 - o Peut-il encourager l'installation d'offres de soin ?
 - o Quels sont les critères pour l'évaluation d'un commerce ? Le respect des critères est-il réévalué périodiquement afin de s'assurer que son activité reste bien conforme à celle qui a justifié sa sélection ?
 - o Quels sont les écarts moyens et médians entre les loyers proposés par le GIE Paris Commerces et ceux pratiqués dans le parc privé ? Comment cet écart est-il financé ?
 - o Quelles sont les rues dans le quartier Louvre-Opéra où le GIE Paris Commerces agit prioritairement ?
 - o Le GIE Paris Commerces dispose-t-il d'une version numérique de son dossier de presse ?

Questions

- Une habitante demande si l'expérimentation de collecte des déchets alimentaires qui est arrêtée dans le 2^e arrondissement l'est aussi dans les autres arrondissements qui l'avaient mise en place ?
- Une habitante demande si les commerçants paient une taxe sur les ordures ménagères majorée ?
- Un habitant demande quels sont les moyens financiers, humains et matériels mis à la disposition du quartier en matière de propreté.
- Un habitant demande quelle est la réglementation au sujet des tubes d'extraction dans la rue ? En effet, il signale que l'établissement « Le Bar à Nouilles » qui va ouvrir prochainement a installé un extracteur pour sa cuisine qui donne directement sur rue, à hauteur d'homme, à proximité du 23 rue des Petits Champs. Il ajoute que le local appartient à la copropriété du 56 rue Richelieu
- Marie-Christine MALECOT demande s'il est possible d'avoir des statistiques sur l'utilisation des points d'apport volontaires des déchets alimentaires installés ces derniers temps à Paris Centre ? Elle demande si les containers ne sont pas pollués par d'autres déchets ?
- Le Conseil de quartier demande s'il est possible de doubler les poubelles sur la place Colette ?

- Le Conseil de quartier demande à ce que la Mairie prévienne les résidents en amont des impacts des JOP sur les activités quotidiennes (transports fermés, travaux, etc.)
- Le Conseil de quartier demande s'il est possible d'augmenter la taxe pour la vente à emporter afin de compenser les nuisances en termes de déchets et de bruit
- Qu'est-ce qui se prépare entre la rue de Rivoli et rue de Castiglione? Est-ce une opération immobilière? Le Conseil de quartier a en effet constaté que l'ensemble des commerces situés dans entre les rues de Castiglione et Rouget de l'Isle sont fermés.
- Quelle est la réglementation concernant les LEDs (lumières fluorescentes) des magasins et restaurants notamment asiatiques?

Signalements

- Toboggan condamné square Louvois: une habitante explique que les enfants escaladent le toboggan pour l'utiliser tout de même.
- Le Conseil de quartier signale que des gens fument devant l'école rue Colbert du fait que le personnel de l'entreprise Céline n'a pas le droit de fumer devant ses locaux et va donc devant l'école.
- Le Conseil de quartier signale la gêne causée par trois des cinq Trilib' du quartier (rue Notre-Dame des Victoires, rue Rameau et rue du Bouloi): dépôts sauvages, besoin d'une collecte plus régulière et d'un changement d'horaire de ramassage car le bruit est conséquent
- Un habitant signale la difficulté de circulation du fait des travaux dans la rue des Petits Champs

Liens utiles

- ✓ Lien vers les comptes-rendus:
 - ✓ <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/louvre-opera-17541>
- ✓ Lien Twitter:
 - ✓ <https://twitter.com/CQLouvreOpera>
- ✓ Lien vers le site de la bibliothèque Charlotte Delbo
 - ✓ <https://www.paris.fr/lieux/bibliotheque-charlotte-delbo-1664>
- ✓ Lien vers l'OpenAgenda:
 - ✓ <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>
- ✓ Lien vers l'opération Embellir votre quartier Opéra/Grands Boulevards:

<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/grands-boulevards-opera-nous-avons-besoin-de-vous-pour-embellir-votre-quartier-23279>